

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

N° 000501 /MESR/DGES/DESP

Dakar, le 07 MARS 2016

LE DIRECTEUR GENERAL,

Objet : Agrément définitif de l'École Supérieur d'Électricité de Bâtiment et des Travaux Publics  
(ESEBAT)

Référence :

Vu/ le décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011, portant statut des établissements privés  
d'enseignement supérieur

Vu/ la lettre N°0080/AG/MESUCUR/DES du 08 Février 2009 donnant agrément provisoire à  
l'ESEBAT

Vu/ le rapport du conseil scientifique de l'ANAQ-Sup en sa session du 05 Février 2016

Monsieur le Déclarant responsable,

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche atteste que l'École Supérieur  
d'Électricité de Bâtiment et des Travaux Publics bénéficie d'un **agrément définitif** enregistré sous le  
numéro 0080/AG/MESUCUR/DES.

Le présent agrément définitif couvre tous les programmes de l'établissement autorisés par le Ministère  
en charge de l'Enseignement supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Déclarant responsable, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Monsieur Mamadou DIOP  
Directeur d'ESEBAT  
Rue 107, sicap Mermoz villa n°7283  
BP-6071 Dakar Etoile  
Tel 33825 36 74  
Dakar/Sénégal



Direction Générale de l'Enseignement Supérieur  
4, Av. Cheikh Anta Diop - DAKAR

Tel : 33 822 14 24 / 33 822 14 32 - Fax : 36005 - Email : 33 822 14 25